

Intervention de M. Gilles TONELLI
Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures
et la Coopération de la Principauté de Monaco
Débat général- 70 AGNU
30 septembre 2015

Monsieur le Président,

La réussite et le succès du Sommet des Nations Unies consacré au programme de 2030 place le 70^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sous le signe de la résolution commune pour affronter lors des quinze prochaines années les nombreux obstacles et les défis mondiaux qui entravent le développement durable pour tous.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté un accord historique dont les objectifs visent à éliminer la pauvreté et à rendre à chaque individu sa dignité afin que, tous, puissent jouir de leurs droits et libertés fondamentaux.

Le vingt et unième siècle doit concilier les attentes des peuples, pour une justice sociale plus grande, une prospérité partagée et un environnement sain et respectueux des générations futures comme l'a souligné Sa Sainteté le Pape François devant cette Assemblée.

La multiplication du nombre de conflits et de crises et les millions de victimes qu'ils entraînent dans leurs sillages destructeurs renforcent encore davantage notre détermination à poursuivre la transformation des modèles existants dont l'ambition n'a d'égale que l'ampleur des défis.

Monsieur le Président,

Le drame qui perdure en Syrie et les méthodes barbares des groupes extrémistes qui ne cessent de se propager en Afrique de l'ouest et au Moyen-Orient nous emplissent d'horreur. Ils frappent aveuglement les minorités religieuses et les populations civiles. Les femmes et les enfants en sont toujours les victimes les plus nombreuses.

De même, la communauté internationale ne saurait rester indifférente face à la destruction de notre patrimoine humain commun, tels les temples à Palmyre, symboles d'un Moyen-Orient berceau d'une culture plurimillénaire.

Nous soutenons donc avec force l'initiative du Secrétaire général sur "Les droits de l'homme avant tout" ainsi que son effort pour élaborer un plan d'action relatif à la prévention contre l'extrémisme violent.

A cet égard, je rappelle que Monaco s'est porté co-auteur de la résolution 2178 du Conseil de sécurité sur les combattants étrangers et la lutte contre l'extrémisme violent. La Principauté met en œuvre les décisions du Conseil de sécurité en matière de gel de fonds et de sanctions économiques appliquées aux personnes affiliées à des réseaux terroristes. En outre, Monaco renforce également en ce moment son arsenal législatif dans le domaine de la sécurité intérieure et la Principauté participe activement à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant d'activités illicites.

Conscients de l'importance de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, Monaco continue d'apporter sa voix en faveur d'une solution pacifique à la crise en Ukraine. Il l'a fait au dernier trimestre 2014 lors de sa présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité de l'OSCE et il s'y tient encore aujourd'hui en soutenant l'action menée par sa mission d'observation.

Le flux migratoire de ces derniers mois en Europe, sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, et ses conséquences humanitaires désastreuses nécessitent une réponse multilatérale coordonnée. Le plan de l'Union européenne apporte à cet effet une réponse opportune.

Le principe de responsabilité de protéger, auquel souscrivait le Prince Albert II il y a 10 ans déjà à cette même tribune, doit constituer le fondement de notre action collective face aux génocides, nettoyages ethniques et autres crimes contre l'humanité.

La responsabilité première donnée par la Charte au Conseil de sécurité, en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, me conduit à saluer l'initiative courageuse de la France qui appelle à la suspension volontaire et collective par les cinq membres permanents, du veto au Conseil de sécurité en cas d'atrocité de masse.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour annoncer officiellement le soutien de Monaco à cette initiative ainsi qu'à celle du Groupe ACT de développer un « Code de conduite » qui s'appliquerait à tous les Etats membres.

Nous exprimons ainsi notre reconnaissance à ceux qui promeuvent ces mesures concrètes et éthiques pour renforcer l'efficacité du Conseil de sécurité et rendre ses décisions plus convaincantes face à l'opinion publique.

Tous les efforts entrepris pour permettre des avancées sur la représentativité du Conseil de sécurité et de ses actions méritent d'être soutenus. Le Gouvernement Princier accueille favorablement les évolutions récentes du processus de négociations intergouvernementales.

Monsieur le Président,

Dans un mois, nous célébrerons le quinzième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, en découvrant les résultats de l'étude mondiale sur sa mise en œuvre.

Malheureusement nous sommes trop tristement familiers des conséquences dévastatrices des conflits pour les femmes qui en sont les premières victimes alors qu'elles n'en sont pas les instigatrices. Avec les enfants, elles constituent aussi la majorité des populations réfugiées ou déplacées.

Convaincus de l'importance d'une pleine participation active des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix, nous appelons donc à la mise en œuvre de mesures concrètes.

Monsieur le Président,

Les enjeux du premier sommet humanitaire voulu par le Secrétaire général sont, au vu de ces considérations, de première importance d'autant plus qu'à ces drames humains que j'évoquais, s'ajoutent les victimes du changement climatique, des catastrophes naturelles et des crises sanitaires.

Dans ce contexte, il appartiendra à la communauté internationale de définir un nouveau cadre de déploiement humanitaire à même de répondre aux besoins croissants et complexes qui se multiplient, d'en assurer le financement prévisible et de compléter l'opération par un effort de planification de développement à long terme.

Les consultations régionales ont déjà mis en exergue les préoccupations des différents acteurs concernés; elles permettront notamment d'élaborer des réponses adéquates non seulement à la complexité des crises humanitaires mais aussi aux spécificités de chacune d'entre elles.

Monaco a pris une part active dans ces préparatifs conformément à son engagement tant dans le cadre de sa politique de coopération internationale que dans la grande mobilisation des ONG et de la Croix-Rouge monégasque.

L'ampleur de l'épidémie d'infection à virus Ebola a, de surcroît, mis en évidence l'absolue nécessité de construire des systèmes de santé efficaces, durables et capables de faire face à des situations extraordinaires. A cet égard, Monaco a déjà exprimé son soutien à la réforme engagée dans ce but par l'OMS.

Monsieur le Président,

Le Programme d'action d'Addis-Abeba a été élaboré pour permettre la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de ses 17 Objectifs et de ses 169 cibles, dans la perspective d'une transformation effective de nos modes de vie.

Le mécanisme de facilitation de la technologie qui a été lancé lors du Sommet traduit bien l'esprit de collaboration entre tous les acteurs du développement au profit des pays en développement. Il témoigne également de la volonté de la communauté internationale de renforcer leurs capacités de manière concrète.

Ces efforts ne sauront toutefois aboutir sans un accord ambitieux, universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre les changements climatiques et d'impulser la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone.

La Principauté est convaincue que la COP21 de Paris s'inscrira dans cette dynamique afin d'aboutir à un accord global pour le climat, condition sine qua non à la pleine mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

C'est pourquoi, le Prince Albert II a engagé la Principauté à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% à l'horizon 2030 par rapport à 1990 et a renouvelé Son engagement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En se fixant un tel objectif, la Principauté marque sa volonté de prendre pleinement part à l'effort collectif nécessaire pour faire face à l'un des plus grands défis de l'humanité.

Malgré sa faible responsabilité dans les émissions globales, Monaco continuera de promouvoir des modes de déplacements et de consommation énergétique innovants ainsi qu'une planification urbaine aussi verte que possible.

Monsieur le Président,

Je ne saurais prendre en compte les enjeux du changement climatique sans faire état de la situation des océans qui jouent un rôle central en tant que régulateur du climat mondial. C'est la raison qui a conduit la Principauté à appuyer la Plateforme Océan-Climat 2015 de la Commission océanographique internationale de l'UNESCO.

Monaco se félicite en effet que les océans et les mers soient partie intégrante du Programme de développement durable, ce qui renforce la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, véritable Constitution des océans.

C'est le sens de l'engagement personnel du Prince Albert II, de Son leadership et de l'action menée par Son Gouvernement en faveur de mers et d'océans sains et productifs.

Afin de s'assurer de la mise en œuvre effective de l'ODD 14, Monaco soutient la proposition de convoquer des conférences triennales à partir de 2017.

Pour les petits Etats insulaires en développement, l'Océan n'est pas seulement source de bénéfices économiques et sociaux mais une partie intégrante de leur identité. C'est pour cela que la Principauté a multiplié sa coopération en faveur de l'adaptation au changement climatique, de la préservation de la biodiversité, de l'accès à l'eau, du développement du tourisme durable et du renforcement des capacités.

Enfin, je saisis cette occasion pour rappeler que Monaco a proposé depuis plusieurs années d'accroître la protection des mammifères marins des menaces croissantes causées par l'homme. Nous espérons que cette proposition soit reprise dans la résolution omnibus sur les océans de la présente session.

Monsieur le Président,

En 70 ans, l'Organisation des Nations Unies s'est employée à honorer les buts conférés par la Charte. Elle n'a eu de cesse de devoir s'adapter aux défis émergents qui ont transformé le monde qu'elle a connu depuis sa création.

La volonté politique qui a présidé à la tenue du Sommet des Nations Unies sur le développement durable nous a encouragés à renforcer davantage l'Organisation en lui donnant les moyens de poursuivre son noble mandat. Elle a de ce fait réaffirmé la légitimité des valeurs et principes de la Charte des Nations Unies dans le monde d'aujourd'hui.

La Principauté de Monaco en demeure plus que jamais convaincue et elle continuera d'apporter sa contribution, certes modeste mais avec une grande détermination, à l'édification d'un monde meilleur dans le respect de nos différences.

Je vous remercie de votre attention.

Statement by H.E. Mr. Gilles TONELLI
Minister of External Affairs and Cooperation of the Principality of Monaco
General Debate of the 70th Session of the General Assembly
(New York, 30 September 2015)
(UNOFFICIAL TRANSLATION)

Mr. President,

The successful outcome and the success of the 2030 United Nations Summit sets the 70th Anniversary of our Organization under the common resolve to face the numerous challenges impeding sustainable development for all for the next 15 years.

The Heads of States and Governments adopted a historic agreement aiming at eradicating poverty and restoring dignity to each individual, and for all to enjoy human rights and fundamental freedom.

The Twenty-First Century must reconcile the expectations of peoples for higher social justice, shared prosperity and healthy environment respectful of future generations as His Holiness Pope Francis underscored before this Assembly.

The proliferation of conflicts and crisis, which causes millions of victims, caught in their destructive path strengthen our resolve to pursue transformative current models whose ambition is to match the challenges we are facing.

Mr. President,

The dramatic situation, which continues to unfold in Syria, and the barbaric means used by the extremists groups, that spread in Western Africa and the Middle East horrifies us, as they target without discrimination, religious minorities, civilians, women and children are always the most numerous.

The international community cannot remain indifferent to the destruction of our common human heritage, such as the temples in Palmyra, symbol of the Middle East cradle of a culture for thousands of years.

We strongly support the Secretary General's initiative "Human Rights for All" and his endeavor to establish a Plan of Action on preventing violent extremism.

In this regard, I would like to remind you that Monaco cosponsored Security Council resolution 2178 (2014) on foreign terrorist fighters and violent extremism. The Principality already implements decisions taken by the Security Council in the area of prohibiting access to financial assets and economic resources, which may not be provided to persons belonging to terrorist networks. Furthermore, Monaco intends to strengthen its legal framework in the area of national security and actively participates in the fight against money laundering resulting from illicit activities.

Aware of the importance of cooperation between the UN and regional organizations, Monaco still supports a peaceful solution to the Ukrainian crisis. Monaco reaffirmed and positioned itself during its Presidency of the OSCE Forum for security and cooperation during the last semester of 2014 while maintaining its support for the action led by the OSCE Observer Mission.

The migratory flow of the past few months in Europe, unprecedented since World War II and its dire humanitarian consequences require a coordinated multilateral approach. The European Union Plan of Action in this regard brings a structured response.

The Principle of the responsibility to protect, which was endorsed by His Serene Highness Prince Albert II ten years ago from this rostrum, must form the basis of our collective action to combat genocides, ethnic cleansings and other crimes against humanity.

The primary responsibility bestowed by the Charter to the Security Council to maintain international peace and security brings me to commend the courageous initiative taken by France to call on the voluntary and collective suspension of the right of veto by its five Permanent Members when dealing with situations of mass atrocities.

I take this opportunity to officially announce Monaco's support to this initiative, as well as the one presented by ACT to develop a "code of conduct" which would apply to all Member States.

Let me express our gratitude to those who promote these concrete and ethical measures, to strengthen the efficiency of the Security Council and make its decisions more efficient and more credible to the public at large.

All undertaken efforts to advance on representation in the Security Council and its work, deserve to be supported. The Princely Government welcomes the recent developments in the intergovernmental negotiations process.

Mr. President,

In a month time, we will celebrate the 15th Anniversary of the adoption of Security Council resolution 1325 (2000) on Women, Peace and Security. It will be the opportunity to unveil the results of the implementation of the global study.

Unfortunately, we are too sadly familiar with the devastating effects of conflicts on women who are not responsible for them but yet constitute the main victims. Along with children, they represent the majority of refugees and displaced persons.

Convinced of the importance of women's active full participation on an equal footing to the prevention and peaceful conflicts resolution, as well as to peace building and to peacekeeping, we, therefore, call for the implementation of concrete measures.

Mr. President,

The issues to be tackled by the First Humanitarian Summit proposed Secretary-General are of utmost importance, taking into account that in addition to these dramatic humanitarian situations I was referring to, are the victims of climate change, natural disasters and health crisis.

In this regard, the international community needs to define a new humanitarian deployment framework, which can meet the growing complex needs, ensure predictable financing and have a long-term development planning strategy in place to fully complete its objective.

Regional consultations have highlighted the concerns of various relevant stakeholders; these will enable adequate responses to complex humanitarian crisis as well as to highlight the specificity of each of these.

Monaco has participated actively in this preparative work in line with its commitment whether it is in the framework of its international cooperation policy or the mobilization of its NGOs and of the Monegasque Red Cross.

Moreover, the extraordinary magnitude of the Ebola virus has demonstrated the necessity to build sound, sustainable health systems fit to face extreme emergency health crisis in time of extraordinary situations. In this regard and for this purpose, Monaco has been in favor of the ongoing WHO reform.

Mr. President,

The Addis-Ababa Program of Action has been developed to enable the implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development with its 17 sustainable development goals and its 169 targets in the prospect of finding an efficient way to transform our lifestyles.

The launch of the Technology Facilitation Mechanism during the Summit translates the spirit of collaboration between all development actors working for developing countries. They also bear witness to the will of the international community to concretely strengthen their capacity.

These efforts will not be successful without a universal legally binding agreement enabling us to combat effectively climate change and to push towards resilient low carbon societies and economies.

The Principality is convinced that the COP 21 in Paris will work in this spirit to achieve a global climate agreement, *sine qua non* condition, to the full implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development.

For this purpose, Prince Albert II has committed the Principality to reduce by 50% its carbon footprint by 2030 compared to 1990 and has renewed His commitment to be carbon neutral by 2050. In setting this objective, the Principality demonstrates its willingness to fully take part in the collective effort needed to face one of humanity's biggest challenges.

Notwithstanding, its low carbon footprint, Monaco will try to be a forerunner in its use of transportation and innovative energetic consumption but also in its urban planning to be as green as possible.

Mr. President,

Oceans play a central role in regulating the world's climate, therefore we cannot address climate change challenges without addressing that of oceans. Monaco, therefore, supports the International Oceanographic Commission (IOC-UNESCO) "2015 Ocean and climate Platform."

Monaco welcomes oceans and seas as an integral part of the Sustainable Development Program, which strengthens the implementation of the United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS), the ocean's constitution.

This is the personal commitment of H.S.H. Prince Albert II, and His Leadership, as well as the Government's action for healthy and productive oceans and seas.

It will be essential to measure the progress achieved and to identify implementation gaps in order to ensure that we respect the commitments we have made and meet our objectives by 2030. To ensure full implementation of SDG14, Monaco supports the proposal of convening a triennial conferences starting in 2017.

For Small Islands Developing States, the Ocean is not only a provider of economic and social benefits, but also the core of their identity. In this perspective, Monaco has increased its international cooperation for climate change adaptation, protection of biodiversity, access to fresh water, development of sustainable tourism and capacity building.

I take this opportunity to remind you that the Principality has been proposing for the last few years to protect marine mammals from increasing human-related threats. We hope this proposal will be included in the omnibus resolution on oceans at this session.

Mr. President,

In 70 years, the United Nations Organization has harness itself to honor the goals bestowed upon it by the Charter. It has repeatedly adapted itself to emerging challenges that have transformed the world since its creation.

Political will which has prevailed during the United Nations Summit on Sustainable Development has encouraged us to strengthen the Organization even more by giving it the means to pursue its noble mandate and, therefore, reaffirmed the legitimacy of the values and principles of the United Nations Charter in the world today.

The Principality of Monaco remains, more than ever, convinced of this evidence and it will keep contributing, modestly but resolutely, to the erection of a better world while respecting our differences.

I thank you for your attention.